

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 juin 2013

2013 DF 7-2 G Compte administratif de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2012.

M. Bernard GAUDILLÈRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment troisième partie, le livre III « Finances du département », titre 1^{er} « Budgets et comptes », chapitre II « adoption du budget et règlement des comptes », articles L.3312-1 et L3312-2 ;

Vu la délibération du 28 mai 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire ainsi que les décisions modificatives de l'exercice 2012 délibérées par le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lors des séances des 12, 13 et 14 décembre 2011, 9 et 10 juillet, et 15 et 16 octobre 2012 ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses du Département de Paris pour 2012 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose d'adopter le compte administratif de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2012 ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard GAUDILLÈRE, au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère :

Le compte administratif général des recettes et des dépenses de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2012 est arrêté ainsi qu'il suit :

<u>Titres émis</u>	
Recettes prévues	3 152 266 159,35 €
Titres émis	3 123 799 855,73 €
<u>Dépenses mandatées</u>	
Crédits ouverts	3 152 266 159,35 €
Mandats émis et dépenses rattachées	3 069 571 860,38 €
<u>Balance</u>	
Recettes	3 123 799 855,73 €
Dépenses	3 069 571 860,38 €
Résultat de l'exercice 2012 (excédent)	54 227 995,35 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2011 (excédent)	55 055 783,35 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2012 (excédent)	109 283 778,70 €